

Programme de formation « AM »

Objectifs de la formation

La formation a pour objectif de vous préparer à conduire des véhicules de la catégorie AM du permis de conduire. Vous pouvez choisir entre l'option « cyclomoteur* » et l'option « quadricycle léger à moteur** ».

* Cyclomoteur : véhicule à 2 ou 3 roues, vitesse $\leq 45\text{km/h}$, moteur d'une cylindrée $\leq 50\text{cm}^3$ (allumage commandé,) ou $\leq 500\text{ cm}^3$ (allumage par compression), puissance $\leq 4\text{ kW}$.

** Quadricycle léger à moteur : véhicule à moteur à 4 roues, vitesse $\leq 45\text{ km/h}$, cylindrée $\leq 50\text{ cm}^3$ (allumage commandé,) ou $\leq 500\text{ cm}^3$ (allumage par compression), puissance $\leq 6\text{ kW}$, poids à vide ≤ 425 kilogrammes, charge utile ≤ 250 kilogrammes (transport de personnes) et ≤ 300 kilogrammes (transport de marchandises), 2 personnes max, habitacle fermé accessible par 3 côtés max.

Public concerné

Avoir au moins de 14 ans.

Formation

La formation se déroule dans l'ordre des séquences suivantes :

- Séquence 1 : échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite
 - o Questionnaire d'auto-évaluation
 - o Débat
- Séquence 2 : formation à la conduite hors circulation
 - o Les équipements, leurs rôles
 - o La découverte des principaux organes du véhicule
 - o La maîtrise du véhicule hors circulation
- Séquence 3 : apports théoriques (code de la route)
- Séquence 4 : formation à la conduite en circulation
- Séquence 5 : sensibilisation aux risques de la conduite

Modalités de suivi des élèves

- Questionnaire préalable à la formation
- Livret
- Remise d'un questionnaire de satisfaction

Modalités d'évaluation des élèves

Des évaluations des acquis sont réalisées au cours de la formation par le formateur.

Il n'y a pas d'examen final.

Durée de formation

8 heures au minimum réparties sur 2 jours, à raison de 4h par jour maximum (obligation légale), réparties comme suit :

- Séquence 1 : 30 minutes
- Séquence 2 : 3 heures en plateau ou hors circulation
- Séquence 3 : 30 minutes
- Séquence 4 : 3 heures
- Séquence 5 : 1 heure

Moyens pédagogiques et techniques

- Moyens communs :
 - o Salle de formation équipée de moyens multimédias et de tableau/paperboard
 - o Enseignants : voir le document dédié
- Option cyclomoteurs :
 - o Piste privée réservée aux élèves
 - o Cyclomoteurs : voir document dédié
 - o Système de liaison radio
 - o Matériel pédagogique spécifique (cônes, piquets)
- Option quadricycle léger à moteur
 - o Quadricycle léger à moteur : véhicule non-fourni

Suite possible de parcours du candidat au sein de la structure

Permis : voiture (B) - moto (A1, A2, A)